

## TARIFS COMMUNAUX POUR 2017

PHOTOCOPIE			
Format A4	0,35 €	Format A3	0,55 €
Format A4 recto verso	0,70 €	Format A3 recto verso	1.10 €
Asso. Comm. RSA Dem.emploi.	A4 : 0.15 €	Asso. Comm. RSA Dem.emploi.	A3 : 0.25 €
recto verso	A4 : 0.30 €	recto verso	A3 : 0.50 €
SALLE POLYVALENTE			
<b>Location pour <u>Camléziens</u> : majoration de 20% si midi &amp; soir ou soir &amp; midi. Majoration d'office du chauffage entre le 1/11 et le 31/03</b>			
Apéritif, exposition, goûter	52.64 €	Repas	138.66 €
Repas d'association communale/Rudonou	106.42 €	Arbre de Noël	Gratuit
Réunion	gratuit	Nettoyage de la salle	47.84 €
Chauffage pour apéritif, exposition, goûter	23.87 €	Chauffage pour repas	42.97 €
SALLE POLYVALENTE			
<b>Location pour <u>extérieurs à la commune</u> : majoration de 20% si midi &amp; soir ou soir &amp; midi. Majoration d'office du chauffage entre le 1/11 et le 31/03</b>			
Apéritif, exposition, goûter	106.42 €	Repas	245.06 €
		Arbre de Noël	159.02 €
Réunion	67.68 €	Nettoyage de la salle	65.17 €
Chauffage pour apéritif exposition, goûter	34,56 €	Chauffage pour repas	53.55 €
A chaque location, une caution de 200 € est demandée en cas de dégradations et une caution de 100€ en cas de défaut de ménage, ainsi que 31 € d'arrhes pour les Camléziens ou 80 € pour les extérieurs.			
CONCESSION AU CIMETIERE			
Trentenaire	139 €	Cinquantenaire	218 €
CAVEAU PROVISOIRE (forfait)			
	46 €		
CAVE-URNE			
aménagement + concession	20 ans 582€		30 ans 621€

### Compte administratif 2016 et budget primitif 2017 votés lors de la séance du 28 mars

**En fonctionnement : Les dépenses de l'exercice 2016 sont de 402 065 €, les recettes de 504 331 € avec un report de 12 838 € soit un excédent de 115 104 €.**

**En investissement : Les dépenses pour 2016 se montent à 265 159 €, les recettes à 126 439 € et un report de 136 976 €, soit un déficit de 1744 €.**

**Le résultat global pour 2016 est donc de + 113 359 €.**

Le Conseil Municipal décide du virement de **61 115 € en section d'investissement**, l'affectation de 53 988 € en réserves complémentaires, ce qui se traduit par le report de la totalité de l'excédent de fonctionnement en investissement, **soit la somme de 115 103 €.**

Monsieur le Maire propose le maintien des taux des taxes principales communales : Taxe d'habitation, 10.86%, Taxe foncière bâtie, 15.92% et Taxe foncière non bâtie 49.45% pour 2017. Le budget primitif pour 2017 est proposé en équilibre à hauteur de 492 600 € en fonctionnement et 203 654 € en investissement (y compris avec les crédits reportés).

**Ce budget primitif modeste permettra de saisir d'éventuelles opportunités.**

#### Des travaux prévus pour bientôt

Les travaux de voirie du programme 2017 doivent débiter en juillet, alors que le chantier d'interconnexion des réseaux d'eau est prévu en septembre prochain du Rhun à Petit Paris via le Luzuron.